



Position de la Sfen sur le rapport du Commission national du débat public (CNDP) pour l'élaboration d'une concertation nationale sur l'énergie.

29 avril 2022

La Société française d'énergie nucléaire (Sfen) est une association scientifique et technique à but non lucratif, qui rassemble 4 000 professionnels, ingénieurs, techniciens, chimistes, médecins, professeurs, et étudiants, des sites industriels et des organismes de recherche nucléaire français. La Sfen est un lieu d'échanges pour celles et ceux qui s'intéressent à l'énergie nucléaire et à ses applications. Sa raison d'être est « Permettre aux esprits de partager et de se faire des idées nouvelles sur le nucléaire ». Elle est membre fondateur de l'European Nuclear Society (ENS).

Le 10 février 2022, le Président de la République a annoncé à Belfort un plan pour permettre à la France d'atteindre la neutralité carbone en 2050¹. Ce plan, basé sur les enseignements de l'étude RTE « Futurs énergétiques 2050 », vise, entre autres, le déploiement de 40 GW d'éolien offshore, de 100 GW de solaire et par le lancement de la construction de six EPR2, avec une option pour huit tranches supplémentaires. Le Président a aussi annoncé qu'aucun réacteur, s'il était autorisé à fonctionner par l'autorité de sûreté, ne devait fermer.

En amont de ces mesures, le Président a annoncé une « large concertation nationale sur le système énergétique de demain ». Cette concertation doit s'articuler avec un débat public organisé par la CNDP sur le programme de construction des EPR2. Elle devra aussi nourrir la loi de programmation sur l'énergie et le climat (LPEC), qui doit être votée avant le 1^{er} juillet 2023

Dans ce contexte, la ministre de la Transition écologique et le ministre chargé des relations avec le Parlement et de la Participation citoyenne a saisi la Commission national du débat public (CNDP) pour une mission de conseil afin de définir la gouvernance, les thèmes mis en débat et les modalités d'une « large concertation du public sur l'énergie qui aura lieu au second semestre 2022 » qu'ils souhaitent organiser. Le rapport du CNDP a été rendu public le 25 avril ².

¹ <https://www.sfen.org/rgn/emmanuel-macron-annonce-la-construction-dau-moins-six-epr2-en-france/>

² <https://www.debatpublic.fr/concertation-nationale-sur-lenergie-publication-du-rapport-de-la-mission-de-conseil-de-la-cndp-3070>

La Sfen remercie la CNDP de l'avoir incluse parmi les 33 auditions réalisées avec des personnalités politiques, des représentants de la société civile, des think tanks, des créateurs de contenus, des vulgarisateurs, etc. Elle est en particulier en parfait accord avec les propositions de la CNDP sur :

- La nécessité **de ne pas faire un débat entre experts et de toucher un large public** : sur la question du mix électrique, ce débat a déjà eu lieu à l'occasion du processus de concertation de deux ans, piloté par RTE. Un débat trop technique pourrait aussi exclure les citoyens.
- L'importance de veiller « à la non-binarisation des débats notamment autour de la question du nucléaire ou à des **oppositions de type « EnR vs nucléaire »**.
- Sa proposition **de formats originaux** comme un « forum délibératif des jeunes », l'association des parlementaires (l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques – OPECST – a d'ailleurs été auditionné) ou encore la mise en place de dispositif de fact checking.

La Sfen s'étonne que les représentants des autres filières énergétiques n'aient pas été auditionnés (gaz, solaire, éolien...), ce qui aurait permis d'élargir les sujets de réflexion.

Elle souhaite compléter le rapport de la CNDP et attirer l'attention sur trois points importants afin que ce débat permette aux citoyens de s'approprier les enjeux de politique énergétique.

1. Établir, via une réflexion collective, un consensus sur les priorités de la politique énergétique :

La CNDP a retenu trois sujets de débat³ :

1. *Trajectoires de consommation et besoins énergétiques*
2. *Production et manières de satisfaire les besoins en énergie et en électricité*
3. *Coûts, financement et gouvernance du système énergétique de demain*

La Sfen souligne que ces trois thèmes, et les questions associées, sont relativement techniques. C'est le cas par exemple du rôle de l'État dans le financement des modes de production, lequel est un sujet de spécialistes. Mais surtout, le débat doit chercher à articuler d'abord une compréhension partagée des grands objectifs de la politique énergétique, à savoir :

- **La décarbonation** : pour éviter le débat nucléaire vs. renouvelable, il est essentiel que les citoyens comprennent le rôle des énergies fossiles dans notre économie et leur rôle sur le changement climatique.
- **La sécurité d'approvisionnement** : Cette question est au cœur de l'actualité avec la crise des prix du gaz depuis la fin de l'année 2021 et la crise ukrainienne depuis février 2022. La question de l'équilibre du système électrique est aussi un nouvel enjeu avec la fermeture des moyens pilotables fossiles. Avec ce thème, s'accompagnent les enjeux d'indépendance énergétique et les prix de l'énergie.

³ Page 8 du rapport CNDP

- **La réindustrialisation** : depuis la crise du Covid19, notre pays, à l’instar de l’Union européenne, a accéléré sa politique de réindustrialisation et de relocalisation. Le choix d’une politique industrielle engagée, avec une part manufacturière forte (d’un ordre de grandeur de 12 à 13 % du PIB, contre environ 10 % aujourd’hui), aura un impact majeur sur la consommation d’énergie.

Un consensus sur ce socle est nécessaire, avant d’engager un débat sur les moyens.

2. Éviter un débat technique sur les scénarios, et s’appuyer d’abord sur le travail déjà réalisé par RTE

Dans la synthèse de son rapport⁴, la CNDP évoque les sources pour le débat. Elle cite : « rapports et scénarios (RTE, Ademe, Négawatt, AIE, Cour des comptes, Giec, etc.) ». Cette multiplication des scénarios peut poser deux problèmes :

- Le scénario est un outil d’expert. La compréhension de la méthodologie, des hypothèses et des résultats demande beaucoup d’investissement. A fortiori quand il s’agit de comparer les scénarios entre eux. Il ne s’agit pas donc d’une matière pour le grand public.
- Si le scénario Négawatt et de l’Ademe devaient être retenus comme données d’entrées dans le débat, il conviendra de prendre en compte, par soucis d’équité, l’ensemble des scénarios proposés par des acteurs de l’énergie comme ceux :
 - o du Shift Project, avec son Plan de transformation de l’économie française⁵
 - o du Céréme (Cercle d’étude réalités écologiques et mix énergétique) sur des scénarios alternatifs aux travaux de RTE ⁶
 - o de la Sfen/Compas Lexicon sur la contribution du parc nucléaire français à la transition énergétique européenne ⁷
 - o du Cired (Centre international de recherche sur l’environnement et le développement)

La Sfen recommande de se concentrer sur le rapport « Futurs énergétiques 2050 » de RTE⁸, qui affiche six scénarios techniquement réalisables pour atteindre la neutralité carbone en 2050. Ce, en assurant la sécurité d’approvisionnement et en prenant des hypothèses de réindustrialisation profonde du pays ou de sobriété énergétique. Ce travail de RTE a duré deux ans et a déjà fait l’objet d’une large concertation des acteurs du monde de l’énergie (dont Négawatt et l’Ademe). C’est par ailleurs l’objet le plus maîtrisé par l’ensemble des acteurs de la filière⁹.

Les scénarios de l’Ademe peuvent être utilisés pour alimenter des récits sociétaux, mais ne peuvent pas être comparés à ceux de RTE¹⁰ sur la question du mix électrique. En effet, l’agence définit un

⁴ https://www.debatpublic.fr/sites/default/files/2022-04/Synthese_Rapport_Conseil_25_AVRIL.pdf

⁵ <https://ilnousfautunplan.fr/>

⁶ <https://cereme.fr/travaux/>

⁷ <https://www.sfen.org/wp-content/uploads/2020/06/Etude-Compass-Lexecon-SFEN-2020.pdf>

⁸ <https://www.rte-france.com/analyses-tendances-et-prospectives/bilan-previsionnel-2050-futurs-energetiques>

⁹ <https://www.sfen.org/rgn/decryptage-benefices-mix-nucleaire-renouvelables-2050-mis-evidence-scenarios-rte/>

¹⁰ <https://www.sfen.org/rgn/analyse-sur-la-place-du-nucleaire-dans-les-scenarios-de-lademe/>

couple mix de production/trajectoire de consommation en accord avec le récit que véhicule chaque scénario.

Enfin il conviendra, quels que soient les scénarios retenus pour alimenter le débat, de rappeler qu'il **n'y a pas lieu d'opposer l'usage de l'énergie nucléaire et la sobriété énergétique**, comme le font les scénarios Négawatt et Ademe. Dans le rapport de RTE Futurs énergétiques 2050, les scénarios avec renouvellement du socle nucléaire sont reconnus moins coûteux dans la trajectoire de consommation « sobriété ».

3. Permettre au public de développer ses connaissances sur l'énergie et combattre les idées reçues

Cette grande consultation citoyenne sur l'énergie doit être l'occasion pour le public de développer ses connaissances. en particulier sur :

- **La différence entre l'énergie et l'électricité** : la confusion entre les deux a alimenté le fait que les débats ont porté sur le nucléaire et non pas sur la réduction des énergies fossiles.
- **La part des énergies fossiles** : elle représente 60 % dans notre consommation d'énergie et leur rôle dans le changement climatique.
- **Le besoin d'électrification** : la baisse de la consommation d'énergie devra passer par une hausse de notre consommation d'électricité bas carbone, en particulier dans les transports et dans certains procédés industriels.
- **Le caractère bas carbone de l'énergie nucléaire** : selon les différentes études, près de la moitié des Français croit que le nucléaire contribue au changement climatique.
- **Le fonctionnement du système électrique** : la nécessité d'équilibrer l'offre et la demande, le rôle des interconnexions avec les autres pays, et la complémentarité entre le nucléaire et les renouvelables